



Les réformes gouvernementales sont liées et nous impactent toutes et tous La lutte continue !

Les organisations CGT, FO, FSU d'Ille et Vilaine continuent d'apporter leur soutien aux cheminots, aux étudiants, aux travailleurs, aux chômeurs, aux retraités des secteurs publics comme du privé mobilisé pour la défense de leurs droits et pour en acquérir de nouveaux.

Depuis déjà plusieurs mois et avec ténacité, bon nombre de salariés se mobilisent, se font entendre pour défendre leurs emplois, leurs statuts, leurs salaires... dans des secteurs divers : La Poste, la SNCF, l'Énergie, Carrefour, Les EHPAD, la Fonction Publique ... Tous combattent la politique libérale du gouvernement mise en place par M. Macron qui engendre toujours plus de précarisation du travail.

Les étudiants sont eux aussi mobilisés depuis des mois contre la sélection qui leur est imposée, notamment à l'université qui était jusqu'alors ouverte à tout bachelier. Ils refusent une société qui exclue de plus en plus.

Les retraité(e)s continuent à combattre la baisse de leurs pensions.

Toutes ces actions partagent en commun l'objectif de préserver notre modèle social solidaire et non son basculement sur une logique individuelle. Elles visent aussi une redistribution des richesses qui gomme les inégalités au lieu des les accentuer, et l'affirmation d'une société qui inclus sans laisser des gens au bord du chemin.

Face à un gouvernement sourd, seul le rapport de force peut l'obliger à revenir sur ses choix et ouvrir des négociations sur les propositions et les revendications exprimées.

Nos organisations CGT, FO, FSU d'Ille et Vilaine appellent dans l'unité au rassemblement du plus grand nombre le jeudi 28 juin 2018 afin d'en faire une journée de revendications et de mobilisations : A Rennes 11H30 préfecture Martenot et dans les localités selon les modalités décidées

Ensemble, exigeons :

- L'arrêt des suppressions de postes et des plans de licenciements ;
- L'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux ;
- Le développement des services publics ;
- Le respect des statuts et le développement des droits collectifs.

Rennes, le 20 juin 2018